



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2023/2398

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est la s.r.l. **ZEKI & FILS** demeurant à **rue du Chêne 345 bte 22 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé à **rue de la Vieille Espérance 149 à 4100 SERAING** et cadastré **Seraing 2^{ème} division section E n° 490 T 17**

Le projet vise à **"démolir un garage et construire un hall de stockage comprenant un bureau à l'étage"** et présente les caractéristiques suivantes : **afin de limiter l'apparition de conflits, l'autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle du permis d'urbanisme, d'informer le voisinage dudit projet, lui permettant ainsi de faire part de ses éventuelles remarques ;**

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~- D.IV.40 - R.IV.40-1 -~~ D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

L'enquête publique est ouverte le 2 avril 2024 et clôturée le 16 avril 2024.


Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 16 avril 2024, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)


Angelo TROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24/03/2023)
(CDLD art. L 1132-4)


M^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN